

SYNDICAT C.G.T. DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES

DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

LE HAVRE

FRANCE

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 10 juillet 2010

Camarades,

Votre organisation syndicale a été reçue jusque tard hier soir par la direction générale concernant les points de blocage qui nous empêchaient de signer l'accord de méthode permettant ainsi d'apaiser le climat social sur le port du Havre.

Après plusieurs échanges et débats d'idées, nous avons réussi à obtenir dans les grandes lignes :

- La réouverture de l'accord cadre local dans le respect de l'accord cadre national, afin de lister, page par page, les différents points restant à traiter.
- L'obtention de quelques embauches à des endroits bien ciblés
- L'assurance que la direction générale n'imposera aucune autre date butoir que celle identifiée par la loi qui impose au GPM, 2 ans à partir de l'adoption du projet stratégique pour cesser toute activité de manutention.

De ce fait, et afin de démontrer notre responsabilité à notre direction mais aussi à l'ensemble des acteurs économiques de la place portuaire qui n'ont eu de cesse de critiquer à tout va le combat légitime que nous menons,

**Nous levons le mouvement de grève
déposé pour le lundi 12 juillet de 12h à 22h.**

Les mouvements nationaux en cours, restent d'actualité.

Camarades, seule l'unité et la détermination au sein de votre organisation syndicale ont permis ces avancées.

Nous vous tiendrons au courant pour la suite.

Pour le bureau syndical
Le Secrétaire Général adjoint


B. FRIBOULET

Pour info et affichage,